

PRIX DESS(E)INS 2020

Concours dédié aux étudiants des écoles d'art, de graphisme, d'architecture, de design, de paysage

L'association **LES TRACES HABLES** en partenariat avec le *Fonds de dotation Enseigne des Oudin* organise un concours à destination des étudiants des écoles supérieures et des cursus universitaires d'art, de graphisme, d'architecture, de design et de paysage, le PRIX **DESS(E)INS**.

LE PRIX DESS(E)INS

Notes manuscrites, captations dessinées, schémas, diagrammes et autres cartographies personnelles sont chacun à leur manière une façon de regarder, représenter, projeter.

Ces recherches consignent l'importance de la main, du geste, du corps dans l'accompagnement de la pensée et renseignent - souvent plus justement que le projet abouti - les différentes étapes du processus créatif.

Afin de sensibiliser les étudiants à cette démarche de production/conservation des étapes graphiques intermédiaires du cheminement de la pensée, **LES TRACES HABLES** organise un concours pour valoriser le travail des futurs acteurs de la création et leur permettre de rejoindre dès la sortie de l'école un réseau de professionnels multidisciplinaire.

L'enjeu du concours est de récompenser les pratiques graphiques singulières dans le domaine de la création.

Il est demandé à chaque étudiant de transmettre un dossier, regroupant des dessins manuscrits réalisés dans le cadre de recherches libres ou appliquées, ayant conduit - ou non - à des projets finalisés.

LE THÈME DE L'ÉDITION 2020 : dehors

Le thème permet de regrouper des productions qui ont trait avec la question du "dehors", pris au sens large et qui font référence à l'extérieur, au plein air, au site, au paysage, à l'environnement etc... et ce quelque soit la discipline.

Les dossiers dont les travaux ne rentrent pas dans la thématique ne seront pas étudiés.

LES TRACES HABLES, l'observatoire des pratiques contemporaines du dessin.

Constitué sous forme d'association loi 1901 en 2011, ses objectifs sont d'archiver les racines de la création, de composer un patrimoine collectif interdisciplinaire, de valoriser le dessin comme révélateur du processus créatif et de connecter les créateurs et le public.

L'association a constitué **une plateforme regroupant une communauté de plus de 170 professionnels** qui évoluent dans diverses disciplines, design, architecture, paysage, cinéma, musique, théâtre, danse, littérature, artisanat d'art, gastronomie, sciences etc...

Elle détient plus de **600 dessins originaux dans le Fonds dess(e)ins[®]** et constitue un corpus documentaire numérisé sur le processus de création en archivant des ensembles de dessins tout en les associant aux témoignages de leurs auteurs. L'association conçoit et produit **des expositions interdisciplinaires** en partenariat avec l'ENSCI-Les Ateliers, l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-La Villette, la Bibliothèque Forney, Ateliers d'Art de France, le 6 Elzévir, la Galerie Thierry Poubeau...

Depuis 2017, elle développe **des performances** pour inviter le public à pénétrer dans les coulisses du processus créatif à l'occasion de la Nuit Blanche 2017 et 2018 à la Galerie d'architecture, de la Nuit de la lecture 2019 à la Bibliothèque Forney.

Elle a publié **3 ouvrages collectifs** (*Les Traces Habiles n°1*, Éditions Herscher ; *La Consigne*, Les Éditions Ateliers d'Art de France ; *On lit ou on regarde un dessin ?*, Les Traces Habiles Éditions) et **4 ouvrages monographiques** *Carnet recomposé*, (Benjamin Graindorge, Pascale Hanrot, Paul Louis Rossi, Catherine Zask) aux Éditions Herscher.

PARTICIPATION :

Ce concours est gratuit et ouvert à tous les étudiants inscrits en année diplômante (fin de cycle) dans une école ou université dans les domaines des arts visuels, du graphisme, de l'architecture, du design, du paysage pour l'année 2019-2020 (justificatif à fournir).

INSCRIPTION :

Envoi de la fiche d'inscription et du justificatif d'inscription de l'école par mail au plus tard le 29 janvier 2020 :

contact@dess-e-ins.fr

Nota : L'inscription de chaque étudiant doit être relayée par un enseignant de l'école, qui assure le parrainage d'un ou de plusieurs étudiants. Le parrainage consiste uniquement à accompagner l'étudiant lors de la préparation du dossier.

CONSTITUTION DU DOSSIER :

Le dossier, 25 pages maximum, paginé, format A4, doit regrouper :

- les reproductions de dessins, nombre et composition libre. Parmi les documents présentés, l'étudiant choisira 3 dessins qu'il considère comme emblématiques de son travail et les reproduira en pleine page.
- une liste de légendes indiquant les formats, techniques, supports et éventuels titres des dessins.
- un texte libre sur sa pratique du dessin, d'une page maximum en langue française.
- une courte biographie ou CV
- l'annexe 1 ci-jointe dûment remplie

Attention, les dossiers sont conservés par l'association, ne pas envoyer de documents originaux.

ENVOI DU DOSSIER :

Envoi des dossiers par voie postale et par voie électronique au plus tard le 31 mars 2020 :

- Envoi postal à l'adresse suivante :

LES TRACES HABLES, 103 rue Saint-Maur, 75011 Paris – France

Attention boîte aux lettres non accessible de la rue.

- Envoi électronique par mail : contact@dess-e-ins.fr

Attention au poids de fichiers, utiliser wetransfer ou tout autre messagerie de "transmission gros fichier" si nécessaire.

CALENDRIER :

- Novembre 2019 : Lancement du concours
- 29 janvier 2020 : Clôture des inscriptions
- 31 mars : Clôture des dépôts de dossier
- Mi mai 2020: Remise des prix
- Début septembre 2020 : exposition collective des travaux des lauréats.

COMMISSION ET JURY :

Les dossiers seront examinés par un jury composé de professionnels et de membres de **LES TRACES HABLES**.

CRITÈRES D'ÉVALUATION :

Les critères d'évaluation retenus sont :

- la cohérence du dossier de présentation
- la qualité des documents graphiques
- la justesse et l'originalité du texte

DOTATION :

3 prix seront décernés. La dotation pour chaque prix est de 1 500€.

Univers graphique : Cette catégorie récompense la qualité et la singularité de l'univers graphique de l'étudiant.

Itinérance : Cette catégorie récompense la diversité des écritures au fil du processus créatif.

Correspondance : Cette catégorie récompense l'adéquation entre le type de représentation et la thématique abordée.

Le jury se réserve la possibilité de ne pas attribuer l'un ou l'autre des prix en cas de qualité insuffisante des dossiers.

A la suite de la délibération,

- la liste des lauréats sera communiquée sur le site internet de l'association **LES TRACES HABLES**
- les travaux des lauréats seront publiés sur le site internet de l'association **LES TRACES HABLES**
- les travaux des étudiants seront présentés lors d'une exposition collective au **Fonds de dotation Enseigne des Oudin** 4 rue Martel, 75010 Paris.
- **LES TRACES HABLES** proposent par la suite aux lauréats de devenir auteur-associé de l'association via le don d'un dessin original (mode d'adhésion similaire à l'ensemble des auteurs-associés).

DROITS DE PROPRIÉTÉ ET PUBLICITÉ DES PROJETS

Les lauréats restent propriétaires de leurs œuvres.

Ils cèdent à titre gracieux à l'association **LES TRACES HABLES** et au **Fonds de dotation Enseigne des Oudin** le droit de reproduction et le droit de représentation des dessins et des textes présentés. Cf Annexe 1

PRIX **DESS(E)INS** 2020

FICHE D'INSCRIPTION

Nom, prénom :

Adresse :

N° téléphone :

Adresse mail :

Nom de l'établissement fréquenté :

Niveau :

Adresse de l'établissement :

N° Téléphone :

Nom de l'enseignant :

Adresse mail enseignant :

RAPPEL PLANNING :

Inscription : jusqu'au 29 janvier 2020

Date limite de remise des projets, copie papier par courrier et version numérique par mail, le 31 mars 2020

Fait à

Le

Signature de l'étudiant

Signature de l'enseignant

PRIX **DESS(E)INS** 2020

ANNEXE 1

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné (e), Nom/prénom :

né(e) le :

Demeurant :

agissant en mon nom personnel

certifie sur l'honneur et en toute bonne foi être le seul créateur de ces documents et déclare disposer des droits de propriété intellectuelle des documents présentés pour le PRIX DESS(E)INS organisé par l'association **LES TRACES HABILES**.

Le participant reconnaît et garantit:

- être le seul et unique auteur.
- détenir l'intégralité des droits.
- n'avoir pas préalablement signé de contrat d'édition avec un tiers éditeur

(ou, à défaut, qu'il a obtenu l'accord dudit tiers éditeur aux fins de participer au PRIX **DESS(E)INS** 2020.

Le participant sera tenu pour seul responsable en cas d'inexactitude de la déclaration ci-avant, et de violation de son obligation de garantie, l'association **LES TRACES HABILES** étant garantie contre tous recours de tiers à cet égard.

AUTORISATION EXPLOITATION DROIT À L'IMAGE

A la suite de la délibération et dans le cas où je suis désigné(e) lauréat(e), j'autorise l'association **LES TRACES HABILES** et le *Fonds de dotation Enseigne des Oudin*, partenaire de l'association **LES TRACES HABILES** pour le PRIX **DESS(E)INS** 2020, à reproduire et à exploiter les documents sur films, photos, sites internet destinés à être reproduits et représentés - partiellement par extraits et/ou en intégralité - pour parution dans les différents médias couvrant le PRIX **DESS(E)INS** et à toutes fins promotionnelles, publicitaires ou de relations publiques en relation avec cette exploitation.

La présente autorisation est consentie - à titre gratuit pour le monde entier et pour toute la durée des droits de propriété intellectuelle.

Fait à..... Le.....

Signature